

Comité Technique commun du 3 mars 2022 RAPPORT (information)

RENNES MÉTROPOLE / VILLE DE RENNES / CCAS

PÔLE RESSOURCES / DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES Bilan 2021 des Commissions administratives paritaires (10 mars, 24 juin et 14 octobre 2021)

1/ Bilan des CAP d'avancements de grade (14 octobre 2021)

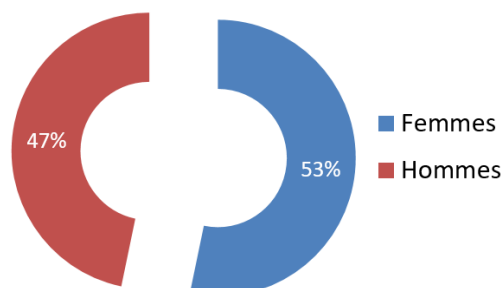
Toutes catégories confondues, 392 agents ont bénéficié d'un avancement de grade en 2021 (contre 413 agents en 2020).

1. Avancements de grade des agents de catégorie C

Concernant la catégorie C, 291 agents ont bénéficié d'un avancement de grade en 2021 (contre 337 agents en 2020).

Pour la troisième année consécutive, les agents de catégorie C bénéficient de déroulements de carrière plus favorables, ce qui a permis un grand nombre de nomination depuis 2019 et explique la stabilisation du nombre d'avancements de grade aujourd'hui.

a) Répartition hommes/femmes :



b) Répartition par grade et par collectivité des avancements :

Ville de Rennes et CCAS	Rennes Métropole
Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (accès sans condition interne)	
Possibilités : 15 Agents réunissant les conditions statutaires : 15 Agents nommés : 15	Possibilités : 11 Agents réunissant les conditions statutaires : 11 Agents nommés : 11
Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe	
Possibilités : 46 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 42 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 16 Agents nommés : 16	Possibilités : 60 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 55 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 21 Agents nommés : 20
Adjoint technique principal de 2^{ème} classe (accès sans condition interne)	
Possibilités : 47 Agents réunissant les conditions statutaires : 47 Agents nommés : 46	Possibilités : 13 Agents réunissant les conditions statutaires : 14 Agents nommés : 13
Adjoint technique principal de 1^{ère} classe	
Possibilités : 230 Agents réunissant uniquement les conditions stat. : 212 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 78 Agents nommés : 74	Possibilités : 22 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 50 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 22 Agents nommés : 20
Adjoint du patrimoine principal 2^{ème} classe	
Possibilité : 1 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 0 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 1 Agent nommé : 1	Possibilité : 0 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 0 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0
Adjoint du patrimoine principal de 1^{ère} classe	
Possibilités : 6 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 5 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2 Agents nommés : 2	Possibilité : 0 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 6 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0
Auxiliaire de puériculture principal de 1^{ère} classe	
Possibilités : 25 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 24 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 7 Agents nommés : 7	-
Auxiliaire de soins principal de 1^{ère} classe	
Possibilités : 19 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 18 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 6 Agents nommés : 6	-
Agent spécialisé des écoles maternelles (ASEM) principal de 1^{ère} classe	
Possibilités : 48 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 48 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 11 Agents nommés : 11	-
Agent social principal de 1^{ère} classe	

Possibilités : 4 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 5 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0	-
Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe	
Possibilités : 11 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 11 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 11 Agents nommés : 11	-
Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe	
Possibilités : 6 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 5 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2 Agents nommés : 2	-
Brigadier-chef principal de police municipale	
Possibilités : 2 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 12 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2 Agents nommés : 2	-
Agent de maîtrise principal	
Possibilités : 31 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 2 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 31 Agents nommés : 28	Possibilités : 10 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 11 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 10 Agents nommés : 9

2. Avancements de grade des agents de catégorie B

Pour la catégorie B, 49 agents ont pu bénéficier d'un avancement de grade en 2021 (contre 18 agents en 2020).

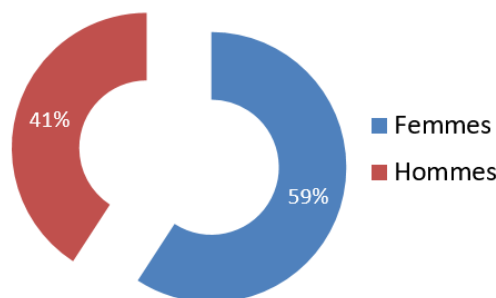
Cette hausse s'explique notamment par le nombre important d'examens professionnels organisés cette année (report des examens professionnels 2020 en 2021 du fait du contexte sanitaire) ainsi que par la réussite des agents à ces examens.

Les avancements de grade des agents de catégorie B sont soumis au système des "ratios liés" : les collectivités ont l'obligation de mixer les modalités d'avancement (ancienneté et examen). La modalité la moins utilisée doit représenter au moins le 1/4 de l'ensemble des nominations.

Sans réussite à l'examen ou si aucun examen n'est organisé, seul un agent peut être nommé à l'ancienneté. Dans la majorité des grades de catégorie B, des priorisations ont dû être effectuées, le nombre de possibilités étant inférieur au nombre d'agents remplissant les conditions statutaires et internes.

En 2021, 14 agents de catégorie B ont pu faire valoir une réussite à l'examen professionnel, contre seulement 2 en 2020. Ces réussites ont permis de générer de nombreuses possibilités d'avancements à l'ancienneté pour les agents de catégorie B. D'où l'importance d'inciter et de permettre aux agents de se présenter aux examens professionnels.

a) Répartition hommes/femmes :



b) Répartition par grade et par collectivité des avancements :

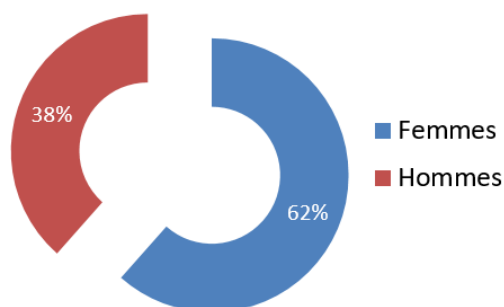
Ville de Rennes et CCAS	Rennes Métropole
Rédacteur principal de 2^{ème} classe (accès sans condition interne)	
Possibilité : 0 Agents réunissant les conditions statutaires : 23 Agent nommé : 0	Possibilités : 12 Agents réunissant les conditions statutaires : 16 Agents nommés : 12
Rédacteur principal de 1^{ère} classe	
Possibilités : 4 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 7 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 17 Agents nommés : 4	Possibilités : 16 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 7 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 23 Agents nommés : 16
Technicien principal de 2^{ème} classe (accès sans condition interne)	
Possibilité : 0 Agents réunissant les conditions statutaires : 3 Agent nommé : 0	Possibilité : 0 Agents réunissant les conditions statutaires : 11 Agent nommé : 0
Technicien principal de 1^{ère} classe	
-	Possibilités : 20 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 7 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 12 Agents nommés : 11
Assistant de conservation principal de 2^{ème} classe (accès sans condition interne)	
Possibilité : 0 Agent réunissant les conditions statutaires : 1 Agent nommé : 0	Possibilité : 0 Agent réunissant les conditions statutaires : 1 Agent nommé : 0
Assistant de conservation principal de 1^{ère} classe	
Possibilité : 0 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 3 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 13 Agent nommé : 0	Possibilité : 1 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 5 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0

Infirmier de classe supérieure	
Possibilité : 1 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 0 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 1 Agent nommé : 1	-
Animateur principal de 2 ^{ème} classe (accès sans condition interne)	
Possibilité : 0 Agents réunissant les conditions statutaires : 11 Agent nommé : 0	-
Animateur principal de 1 ^{ère} classe	
Possibilité : 0 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 4 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2 Agent nommé : 0	-
Éducateur des APS principal de 2 ^{ème} classe (accès sans condition interne)	
Possibilité : 0 Agents réunissant les conditions statutaires : 3 Agent nommé : 0	-
Éducateur des APS principal de 1 ^{ère} classe	
Possibilités : 4 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 16 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 5 Agents nommés : 4	-
Chef de service de police municipale principal de 1 ^{ère} classe	
Possibilité : 1 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 0 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2 Agent nommé : 1	-

3. Avancements de grade des agents de catégorie A

En ce qui concerne la catégorie A, 52 agents ont pu bénéficier d'un avancement de grade en 2021 (contre 58 en 2020) dont 8 ont pu faire valoir une réussite à l'examen professionnel.

a) Répartition hommes/femmes :



b) Répartition par grade et par collectivité des avancements :

Ville de Rennes / CCAS	Rennes Métropole
Attaché hors classe	
Possibilités : 2 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 29 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2 Agents nommés : 2	Possibilité : 1 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 43 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 1 Agent nommé : 1
Ingénieur hors classe	
Possibilité : 0 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 9 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0	Possibilité : 1 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 33 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 1 Agent nommé : 1
Ingénieur en chef hors classe	
-	Possibilité : 0 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 2 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0
Conservateur en chef du patrimoine	
Possibilité : 0 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 2 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0	Possibilité : 0 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 2 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0
Conservateur en chef de bibliothèque	
Possibilité : 0 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 1 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0	Possibilité : 0 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 3 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 0 Agent nommé : 0
Attaché principal	
Possibilités : 7 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 0 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 9 Agents nommés : 7	Possibilités : 15 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 3 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 15 Agents nommés : 14
Ingénieur principal	
-	Possibilités : 7 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 4 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 9 Agents nommés : 7
Attaché principal de conservation du patrimoine	
-	Possibilités : 2 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 1 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 1 Agent nommé : 0
Bibliothécaire principal	
Possibilités : 3 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 0 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 3	Possibilités : 2 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 0 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2

Agents nommés : 2	Agents nommés : 2
Professeur d'enseignement artistique hors classe	
Possibilités : 9 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 6 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 5 Agents nommés : 5	-
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	
Possibilité : 1 Agent réunissant uniquement les conditions statutaires : 0 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 1 Agent nommé : 1	-
Psychologue hors classe	
Possibilités : 4 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 3 Agent réunissant les conditions statutaires et internes : 1 Agent nommé : 1	-
Éducateur de jeunes enfants de 1^{ère} classe	
Possibilités : 2 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 4 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2 Agent nommé : 0	-
Éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	
Possibilités : 10 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 2 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 10 Agents nommés : 7	-
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	
Possibilités : 5 Agents réunissant uniquement les conditions statutaires : 4 Agents réunissant les conditions statutaires et internes : 2 Agents nommés : 2	-

2/ Bilan des CAP promotions internes

Pour rappel, les propositions de promotion interne font suite à deux types de situations :

- une transformation de poste (évolution des missions du poste) suite à l'avis favorable du Comité Emploi
- une mobilité sur un poste de catégorie supérieure.

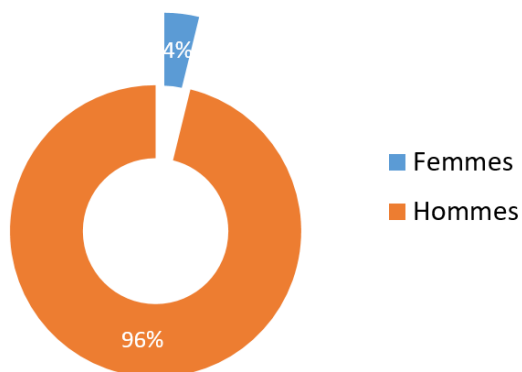
En totalité, en 2021, 55 agents ont été promus par la voie de la promotion interne :

- 26 en catégorie C (1 femme, 25 hommes : promotion à agent de maîtrise)
- 20 en catégorie B (11 femmes, 9 hommes)
- 9 en catégorie A (3 femmes, 6 hommes)

1. Promotions internes de catégorie C

En catégorie C, seul le grade d'agent de maîtrise est accessible par la voie de la promotion interne.

a) Répartition hommes/femmes des promotions internes au grade d'agent de maitrise :



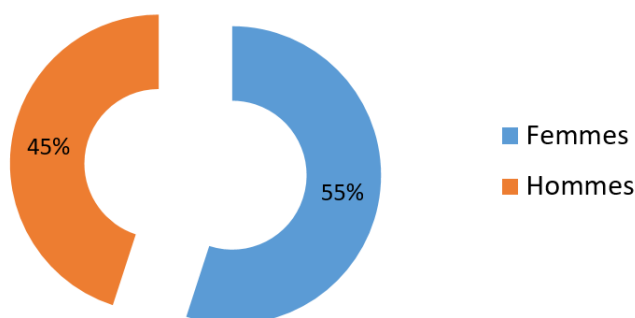
b) Détail des promotions internes au grade d'agent de maitrise

CAP C - Accès au grade d'agent de maitrise

Possibilités :	Pas de quota de nomination
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	927
Agents réunissant les conditions statutaires et internes :	30 dont : - 12 agents déjà sur des postes d'agent de maitrise - 12 agents proposés suite jury - 1 agent déjà sur un poste de technicien - 1 agent proposé suite à la transformation de son poste - 4 agents ayant fait le choix de rester dans le cadre d'emplois d'adjoint technique
Agents nommés :	26

2. Promotions internes de catégorie B

a) Répartition hommes/femmes des promotions internes en catégorie B :



b) Détail des promotions internes en catégorie B

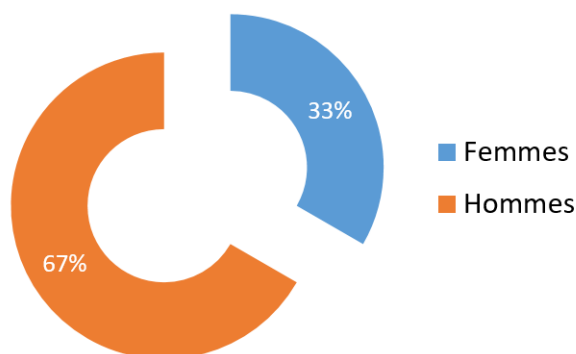
CAP B - Accès au grade de rédacteur

Possibilités à répartir avec rédacteur principal de 2 ^{ème} classe :	7
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	253
Agents réunissant les conditions statutaires et internes :	5 (1 suite jury et 4 suite transfo de poste)
Agents nommés :	5

CAP B - Accès au grade de rédacteur ppal de 2^{ème} classe (par examen uniquement)

Possibilités à répartir avec rédacteur :	7
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	3
Agents réunissant les conditions statutaires et internes :	2 (1 suite jury et 1 suite transfo de poste)
Agents nommés :	2
CAP B - Accès au grade de technicien	
Possibilités à répartir avec technicien principal de 2ème classe :	38
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	625
Agents réunissant les conditions statutaires et internes :	12 (5 suite jury et 7 suite transfo de poste)
Agents nommés :	12
CAP B - Accès au grade de technicien ppal 2ème classe (par examen uniquement)	
Possibilités à répartir avec technicien :	38
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	2
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP B - Accès au grade d'assistant de conservation	
Possibilités à répartir avec assistant de conservation ppal de 2e classe :	9
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	41
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP B - Accès au grade d'assistant de conservation ET au grade d'assistant de conservation ppal de 2ème classe (par examen uniquement)	
Possibilités à répartir entre les deux grades :	9
Agent réunissant uniquement les conditions statutaires :	1
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP B - Accès au grade d'animateur	
Possibilité à répartir avec animateur ppal de 2ème classe :	1
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	11
Agents réunissant les conditions statutaires et internes :	6
Agent nommé :	1
CAP B - Accès au grade d'animateur ppal de 2ème classe (par examen uniquement)	
Possibilité à répartir avec animateur :	1
Agent réunissant uniquement les conditions statutaires :	0
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP B - Accès au grade d'éducateur des APS (par examen uniquement)	
Possibilités à répartir avec animateur ppal de 2ème classe :	5
Agent réunissant uniquement les conditions statutaires :	0
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP B - Accès au grade de chef de service de police municipale	
Possibilité :	0
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	38 dont 2 avec examen professionnel
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0

a) Répartition hommes/femmes des promotions internes en catégorie A :



b) Détail des promotions internes en catégorie A :

CAP A - Accès au grade d'Attaché	
Possibilités :	18
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	158
Agents réunissant les conditions statutaires et internes :	3 (2 suite jury et 1 suite transformation de poste)
Agents nommés :	3
CAP A - Accès au grade d'ingénieur	
Possibilités :	14
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	138
Agents réunissant les conditions statutaires et internes :	6 (2 suite jury et 4 suite transformation de poste)
Agents nommés :	6
CAP A - Accès au grade de professeur d'enseignement artistique (par examen professionnel uniquement)	
Possibilité :	1
Agent réunissant uniquement les conditions statutaires :	0
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP A - Accès au grade de conseiller socio-éducatif	
Possibilité :	0
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	54
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP A - Accès au grade de conseiller des APS	
Possibilité :	0
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	11
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP A - Accès au grade de directeur de police municipale (par examen professionnel uniquement)	
Possibilité :	0
Agent réunissant uniquement les conditions statutaires :	0
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0

CAP A - Accès au grade d'administrateur (par examen professionnel uniquement)	
Possibilité :	1
Agent réunissant uniquement les conditions statutaires :	0
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP A - Accès au grade d'ingénieur en chef (par examen professionnel uniquement)	
Possibilité :	1
Agent réunissant uniquement les conditions statutaires :	0
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP A - Accès au grade de conservateur de bibliothèque et de conservateur du patrimoine	
Possibilités :	2 (1 pour chaque grade)
Agents réunissant uniquement les conditions statutaires :	15
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0
CAP A - Accès au grade de directeur d'établissement d'enseignement artistique (par examen professionnel uniquement)	
Possibilité :	0
Agent réunissant uniquement les conditions statutaires :	0
Agent réunissant les conditions statutaires et internes :	0
Agent nommé :	0

3/ Bilan des prorogations de stage et refus de titularisation

Depuis le 1^{er} janvier 2021, les prorogations de stage n'ont plus à être soumises à l'avis préalable de la CAP (cf. loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique).

Toutefois, afin de maintenir un dialogue social sur ces situations, la collectivité a décidé de les maintenir à l'ordre du jour des CAP.

Concernant les refus de titularisations, l'avis préalable de la CAP demeure réglementairement obligatoire.

En 2021, seule la CAP C a eu à se prononcer sur des prorogations et refus de stage :

- 2 prorogations de stage (stage initial catégorie C)
- 2 refus de titularisation (1 stage initial catégorie C et 1 agent détaché pour stage suite concours en C2).

4/ Perspectives de travail 2022

À compter du 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de la loi n°2019-928 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, les avancements de grade et la promotion interne des agents n'entrent plus dans le champ réglementaire des compétences des CAP. Les lignes directrices de gestion (soumises au Comité technique du 12 avril 2021) fixent désormais les orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours professionnels et ont pour but de rendre explicites, transparents et applicables à tous les agents des critères objectifs d'avancement de grade et de promotion interne.

Il est prévu à l'Agenda social de réorganiser les CAP pour un meilleur accompagnement des agents en conservant le dialogue social (association et consultation des organisations syndicales) sur les situations individuelles notamment pour les avancements de grade et les promotions internes.

Dans ce cadre et en vue des élections professionnelles de décembre 2022, l'enjeu est de travailler, en concertation avec les organisations syndicales, sur l'évolution du fonctionnement des CAP suite aux changements législatifs récents. L'information des représentants du personnel sur les décisions individuelles de carrière via une instance dédiée sera mise à l'ordre du jour de ces échanges.

Des réunions de travail seront proposées au cours de l'année 2022 de manière à achever une mise en œuvre après le renouvellement des instances représentatives du personnel.

En outre, une réflexion va être engagée sur l'assouplissement des critères internes d'avancement et de promotion interne en catégorie C lors du 2^{ème} semestre 2022.

Les représentants du personnel du Comité Technique commun prennent acte des informations contenues dans ce rapport.